



N° 002/CO / HCRUN

Lomé, le 05 FEV 2019

Communiqué

Dans le cadre des opérations d'indemnisation des victimes, le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRUN) déploie ses équipes dans les régions Maritime et Plateaux pour l'indemnisation des victimes non-vulnérables suivant le programme ci-après :

- Du 11 au 13 février 2019 à la **Préfecture d'Aného** pour les victimes non-vulnérables des préfectures des Lacs, Vo et Bas-Mono.
- Du 14 au 16 février 2019 à la **Mairie de Kpalimé** pour les victimes non-vulnérables des préfectures d'Agou, Kloto, Kpelé et Danyi.
- Du 11 au 16 **aux Affaires Sociales d'Atakpamé** pour les victimes non-vulnérables des préfectures de l'Ogou, Haho, Anié, Est-Mono, Moyen-Mono, Wawa, Amou et Akébou.

La liste des victimes non-vulnérables concernées pour cette période est disponible sur le site Web du HCRUN (www.hcrrun-tg.org), et affichée dans les bureaux des préfectures et des mairies des préfectures concernées.

Le HCRUN prie les victimes dont les noms ne sont pas encore publiés de ne pas se rendre sur les lieux des indemnisations et apprécie leur patience à attendre leur tour le moment venu.



Fait à Lomé, le 05 février 2019

Pour Le HCRUN

[Signature]
La Présidente

Vivre ensemble, ... une nécessité !